

CONSEIL DE LA VILLE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE MARDI 20 JANVIER 2009 À 17 H 30

ORDRE DU JOUR

1- Adoption de l'ordre du jour

2- Rapport du comité exécutif

Modification à la politique de déneigement relative aux trottoirs

3- Période de questions des citoyens

La période de questions porte exclusivement sur le sujet inscrit à l'ordre du jour.

4- Clôture de la séance

Québec, le 19 janvier 2009.

Le greffier de la Ville,

Sylvain Ouellet

SO/lh

Toute personne qui assiste à une séance du conseil de ville sera, le cas échéant, soit exemptée du paiement des frais d'utilisation du stationnement de l'hôtel de ville ou se verra remettre deux (2) billets d'autobus pour compenser ses frais d'utilisation du transport en commun du Réseau de transport de la Capitale. Toute personne handicapée peut requérir le Service de transport adapté de la Capitale (687-2641) pour assister à une séance du conseil de ville et se verra aussi remettre deux (2) billets de transport à cette fin.